

<b>Titre du Thinklet</b>	<b>Equations du premier degré (3)</b>
<b>Description brève</b>	Résolution d'équations du premier degré en utilisant les règles d'équivalence L'élève doit résoudre intégralement l'équation et la vérification peut être faite en toute fin d'exercice ou en cours de résolution. Lorsque la solution correcte de l'équation est trouvée, le bouton « n° de l'exercice » passe au vert !
<b>Année de scolarité</b>	Dès la 10 <sup>eH</sup>
<b>Intentions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Calcul algébrique</li> <li>• Règles d'équivalence des équations</li> <li>• Résolution d'une équation (avec ou sans assistance)</li> </ul>
<b>PER</b>	
<b>Axe thématique</b>	<b>FONCTIONS ET ALGEBRE : Algèbre – Equations</b>
<b>Objectifs d'apprentissage</b>	<b>MSN 33</b>
<b>Composantes des objectifs et attentes fondamentales</b>	L'élève : <ul style="list-style-type: none"> <li>• résout une équation du premier degré à l'aide des règles d'équivalence</li> <li>• connaît et utilise les règles et conventions usuelles d'écriture algébrique</li> <li>• détermine algébriquement l'ensemble de solutions d'une équation du premier degré, par exemple (Niv 2-3)</li> </ul>
<b>Considérations didactiques</b>	L'aspect le plus intéressant de cet applet est sans aucun doute les possibilités de différenciation qu'il offre en conclusion des applets <i>équations 1 et 2</i> . Grâce aux outils de vérification immédiate, la progression dans la résolution se trouve facilitée. L'applet peut être utilisé comme outil d'entraînement pour renforcer la maîtrise du calcul algébrique et de résolution d'équations et est parfaitement utilisable en mode de travail individuel.
<b>Lien avec d'autres Thinklets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Equations du premier degré (1)</li> <li>• Equations du premier degré (2)</li> </ul>
<b>Traduction et adaptation</b>	Gustavo Filliger Pascal Carron & Ivan Corminboeuf - <a href="mailto:mathsfri@fr.educanet2.ch">mathsfri@fr.educanet2.ch</a>
<b>Date de saisie</b>	Juillet – août 2006
<b>Date d'actualisation</b>	<b>Juin 2011</b>